

DU REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

## Programme

### UE 5 : Repérer et orienter

## Le dépistage systématique

**Le positionnement professionnel, modalités d'entretien/  
d'examen/de consultation et de recueil de la parole de l'enfant  
et des parents/accompagnateurs. Des recommandations pour  
accueillir la parole de l'enfant dans de bonnes conditions ou des  
techniques d'entretien appliquées aux situations violence ou de  
suspicion de violence**

## L'entretien empathique et la relation d'aide (posture des professionnels)

## Biais et freins professionnels au repérage et à la déclaration

**Outils à disposition des professionnels et ressources locales  
d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119,  
médecin référent protection de l'enfance, UAPED**

## L'information adaptée à l'enfant et aux parents et en mobilisant les ressources territoriales

## Les structures d'accueil (UAV)

## Les associations d'aide aux victimes

## La prévention des violences

## L'accompagnement des auteurs